

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 19 SEPTEMBRE À 19H AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

À SHIPPAGAN

PRÉSENTS :

Linus Robichaud, Val-Comeau

Weldon McLaughlin, Pointe-à-Bouveau

Alyre Ross, Paroisse de Paquetville

Pius Lebouthillier, Saint-Simon

Mathieu Chayer, Saint-Léolin

Agnès Doiron, Bas-Caraquet

Réginald Paulin, Lamèque

Vernon Losier, Rivière à la Truite

Robert F. Losier, Alderwood & St-Irénée

Edith S. Duguay, Ste-Marie-St-Raphaël

Denise Guignard, Paroisse de Ste-Cécile

&

Mélanie Thibodeau, directrice générale

Yvon Godin, Bertrand

Kevin J. Haché, Caraquet

André Gozzo, Paquetville

Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila

Oscar Roussel, Saint-Isidore

Wilfred Roussel, Le Goulet

Georges Rhéal Savoie, Neguac

Jason Godin, Maisonnette

Anita Savoie Robichaud, Shippagan

Eugène Basque, Saumarez

Fernand Losier, Saint-Pons

ABSENTS :

Odette Robichaud, Inkerman Centre

Johnny Stewart, Miscou

Yves Létourneau, Grande-Anse

Tilmon Mallet, Shippagan

ORDRE DU JOUR

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
RÉGION 4 (PÉNINSULE ACADIENNE)**

19 h, 19 septembre 2013

Centre des congrès de la Péninsule acadienne

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Vérification du quorum
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts
- 4) Adoption de l'ordre du jour
- 5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 6) Affaires découlant du procès-verbal
- 7) Rapport du président et de la directrice générale
- 8) Rapport des comités
 - a) Comité des services de gestion des déchets solides
 - b) Comité de la sécurité publique
 - c) Comité spécial – formule de répartition des coûts de la collecte des déchets
 - d) Comité spécial – révision du Règlement administratif procédural
 - e) Comité des finances et de vérification
- 9) États des résultats au 31 août 2013
- 10) Présentations
- 11) Appels d'offres
- 12) Résolutions
 - Demande de débenture à la Corporation de financement des municipalités du N.-B. au montant de 1 200 000 \$ pour le service de gestion des déchets solides.
 - Formation offerte en français pour les inspecteurs en construction.
- 13) Correspondance
- 14) Levée de la réunion

1. Ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. M. Wilfred Roussel préside l'assemblée et Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les vingt et un membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

3. Déclarations des conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 13-CSR4-49 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Fernand Losier, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

RÉSOLUTION 13-CSR4-50 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. André Gozzo, que le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2013 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun suivi à faire auprès du conseil.

M. Robert Losier entre dans la salle de réunion à 19 h 10.

7. Rapport du président et de la directrice générale

La directrice générale présente le travail effectué en suivi avec les résolutions prises par le conseil d'administration.

La directrice générale fait également mention d'autres sujets pouvant intéresser les membres du conseil d'administration.

Lors de la présentation du rapport de la directrice générale, le maire de Néguaç, M. Georges R. Savoie informe les membres du conseil que la municipalité de Néguaç est très satisfaite des services offerts par l'inspecteur en construction présent au bureau satellite de l'endroit.

Également, le maire de Caraquet mentionne qu'il serait important d'informer les citoyens des nouveaux services offerts par la Commission des services régionaux sous forme de publicité. La directrice générale assure qu'une campagne d'information à cet effet sera réalisée sous peu dès l'embauche de l'agent en communication.

8. Rapport des comités

a) Comité des services de gestion des déchets solides

Le président du comité, M. Réginald Paulin donne un compte rendu général de la première réunion du comité qui s'est déroulée le 29 août 2013.

RÉSOLUTION 13-CSR4-51 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Kevin Haché que la CSR PA favorise l'utilisation du bac pour effectuer la collecte des matières recyclables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil discutent par la suite de l'évolution du dossier suite à la demande d'emprunt envoyée le 6 mai dernier à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités. Après discussion, le conseil passe la résolution suivante :

RÉSOLUTION 13-CSR4-52 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Yvon Godin que la CSR PA envoie une lettre au président de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin de leur demander une réponse dans les plus brefs délais suite à la demande d'emprunt de 3 160 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président, M. Réginald Paulin, informe également les membres du conseil que des modifications ont été apportées au document *Convention* relatif à l'entente avec la Coopérative de solidarité en recyclage et l'intégration à l'emploi (CSRIE). Cette modification se retrouve au paragraphe numéro 4 du document. Après négociation avec l'organisme, le paragraphe 4 traitera des éléments suivants:

Advenant que la CSRIE cesse ses opérations à l'intérieur des 5 premières années de la présente convention, la CSR-PA aura un droit de premier refus sur l'acquisition des équipements qui se retrouvent à l'intérieur des locaux de la CSR-PA. Ce droit est secondaire aux droits des créanciers, aux conditions et obligations de la CSRIE avec l'APECA ainsi que les conditions de liquidation prévues dans la loi pour les organismes à but non lucratifs.

RÉSOLUTION 13-CSR4-53 : Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Alyre Ross que la convention avec la Coopérative de solidarité en recyclage et l'intégration à l'emploi (CSRIE) soit acceptée avec modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une modification a également été apportée au paragraphe numéro 8 a) de la convention avec la Coopérative de solidarité en recyclage et l'intégration à l'emploi (CSRIE).

RÉSOLUTION 13-CSR4-54 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Fernand Losier que l'adresse de la CSR PA soit : Bureau chef de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne étant donné l'incertitude où siègera les bureaux de la CSR PA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Comité de la sécurité publique

Le président du comité, M. Mathieu Chayer donne un rapport général de la première réunion du comité qui s'est déroulée le 12 septembre 2013.

c) Comité spécial – formule de répartition des coûts de la collecte des déchets

Le président du comité, M. André Gozzo donne un rapport général de la première réunion du comité tenue le 9 septembre 2013.

Lors de cette réunion, le comité a principalement fait la révision des différentes options de calcul de répartition des coûts de la collecte des déchets.

RÉSOLUTION 13-CSR4-55 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Mathieu Chayer que la répartition des coûts de la gestion des déchets solides soient réparties entre les communautés de la Péninsule acadienne selon la formule 50 % de l'assiette fiscale et 50 % du nombre de résidences. Le comité recommande également que cette nouvelle formule soit implantée de façon progressive, échelonnée sur une période de trois ans afin de permettre à toutes les communautés de s'adapter aux nouveaux coûts. La répartition se ferait de la façon suivante :

1^{ère} année, 75 % des résidences / 25 % de l'assiette fiscale

2^e année, 66 % des résidences / 33 % de l'assiette fiscale

3^e année, 50 % des résidences / 50 % de l'assiette fiscale

Ont voté en faveur : M. Eugène Basque, Mme Denise Guignard, M. Vernon Losier, M. Weldon McLaughlin, M. Alyre Ross, M. Pius Lebouillier, Mme Agnès Doiron, M. André Gozzo, M. Oscar Roussel, M. Wilfred Roussel, M. Jason Godin, M. Fernand Losier, M. Mathieu Chayer, Mme Édith S. Duguay et M. Yvon Godin.

Ont voté contre : M. Linus Robichaud, M. Kevin Haché, M. Réginald Paulin, M. Aldéoda Losier, M. Georges Savoie, Mme Anita Savoie Robichaud et M. Robert Losier.

REJETÉE

Pour : 15 (56.11 %)

Contre : 7 (42.40%)

*Le village de Grande-Anse n'avait pas de représentant votant lors de cette motion donc le pourcentage de population représentant cette région n'est pas comptabilisée lors du vote.

d) Comité spécial – révision du Règlement administratif procédural

Le président, M. Yvon Godin, fait un compte-rendu des réunions du comité qui se sont déroulées les 11 juillet, 23 août et 18 septembre 2013.

Le principal point discuté lors de ces réunions a été la localisation du siège social de la CSR PA. Un processus d'appels d'offres pour des espaces à bureaux afin d'établir le siège social de la CSR PA a été fait à l'aide de critères élaborés par le comité. À l'ouverture des appels d'offres, douze soumissions ont été reçues. Après discussion, le conseil passe la résolution suivante :

RÉSOLUTION 13-CSR4-56 : Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de M. Eugène Basque que l'offre du Centre Culturel de Caraquet Inc. proposant une moyenne de prix de 9.61 \$ le pied carré pour 10 année de bail de location et qui est localisé à 25 kilomètres du point central précédemment déterminé procurant ainsi le meilleur résultat avec une note de 87.75 % soit acceptée. L'acceptation de cette offre est toutefois conditionnelle à ce que les lieux soient jugés convenables et adéquats par les membres du comité lors d'une visite prochaine des lieux.

Dans le cas où le premier choix est considéré comme étant inadéquats pour abriter le siège social de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, l'offre du Village de Paquetville qui a obtenu le deuxième meilleur résultat avec une note de 76.75 % sera accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Comité des finances et de vérification

Le président du comité, M. Aldéoda Losier fait la lecture du rapport de la réunion du comité des finances et de vérification tenue le 11 septembre 2013.

RÉSOLUTION 13-CSR4-57 : Il est proposé par M. Alyre Ross et appuyé de M. Jason Godin, que le document intitulé "Prévisions budgétaires 2014" soient adoptés comme étant le budget de fonctionnement proposé de la Commission de services régionaux 2014.

Ont voté en faveur : M. Eugène Basque, Mme Denise Guignard, M. Vernon Losier, M. Weldon McLaughlin, M. Alyre Ross, M. Pius Leboutillier, Mme Agnès Doiron, M. André Gozzo, M. Oscar Roussel, M. Wilfred Roussel, M. Jason Godin, M. Fernand Losier, M. Mathieu Chayer, Mme Édith S. Duguay, M. Yvon Godin et M. Robert Losier.

Ont voté contre : M. Linus Robichaud, M. Kevin Haché, M. Réginald Paulin, M. Aldéoda Losier, M. Georges Savoie, Mme Anita Savoie Robichaud.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 16

Contre : 6

RÉSOLUTION 13-CSR4-58 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. André Gozzo que les cinq rapports des comités soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. États des résultats au 31 août 2013

La directrice générale présente aux membres un état des résultats en date du 31 août 2013. Un surplus de 92 083.49 \$ est prévu pour l'année financière 2013. Ce surplus est dû au fait qu'un montant de 185 000 \$ était planifié au poste budgétaire *Contrat CSRIE* et que ce montant ne sera pas utilisé au cours de l'année financière 2013.

RÉSOLUTION 13-CSR4-59 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Jason Godin, que l'état des résultats en date du 31 août 2013 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Présentations

Aucun point n'est discuté à cet item.

11. Appels d'offres

Aucun point n'est discuté à cet item.

12. Résolutions

- **Demande de débenture à la Corporation de financement des municipalités du N.-B. au montant de 1 200 000 \$ pour le service de gestion des déchets solides.**

RÉSOLUTION 13-CSR4-60 :

Il est résolu que le directeur général, le trésorier ou le président est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de **CSR # 4 Péninsule acadienne** d'un montant de **1 200 000 \$**, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de **CSR # 4 Péninsule acadienne** convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Proposé par : M. Réginald Paulin

Appuyé par : M. André Gozzo

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Formation offerte en français pour les inspecteurs en construction**

RÉSOLUTION 13-CSR4-61 :

ATTENDU QUE la nouvelle Loi sur le code du bâtiment devrait être adoptée en avril 2014;

ATTENDU QUE cette Loi exigerait des qualifications supplémentaires à l'égard des inspecteurs en construction;

ATTENDU QU'il est présentement difficile pour les inspecteurs en construction de recevoir une formation en français;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé par M. Alyre Ross que la province du Nouveau-Brunswick offre une formation en français au inspecteur en construction afin d'assurer qu'ils répondent aux nouvelles normes établies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Correspondance

La directrice générale fait la lecture d'une lettre reçue de la ville de Tracadie-Sheila. Laquelle informe la CSR d'une demande d'aide financière provenant de l'Association pour la promotion de l'Activité-physique dans la Péninsule acadienne. La directrice mentionne au conseil qu'elle suivra ce dossier de près étant donné que ce projet est infrarégional.

M. Aldéoda Losier mentionne qu'une ébauche de la Politique de remboursement des dépenses à l'intention des membres du conseil d'administration, du directeur général, des employés et personnes siégeant sur les comités consultatifs a été remis aux membres de la CSR PA et son dépôt serait nécessaire si on souhaite l'adopter lors d'une prochaine réunion.

RÉSOLUTION 13-CSR4-62 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Alyre Ross que la *Politique de remboursement des dépenses à l'intention des membres du conseil d'administration, du directeur général, des employés et personnes siégeant sur les comités consultatifs* soit déposée.

14. Levée de la réunion

RÉSOLUTION 13-CSR4-63 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier que la réunion soit levée à 21h02.

Wilfred Roussel, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire